

# Editorial : mieux planifier la relève

Autor(en): **Akert, Konrad**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **- (1994)**

Heft 20

PDF erstellt am: **30.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Mieux planifier la relève

La relève scientifique revêt une importance majeure pour l'avenir de notre pays. C'est pourquoi le Fonds national gère des programmes de bourses qui permettront à de jeunes chercheurs doués de nos hautes écoles d'entamer une carrière scientifique et académique.

Les résultats d'une étude sur les succès professionnels de ces boursiers, menée sous l'égide du Conseil suisse de la science, viennent d'être publiés\*. Ils révèlent que le Fonds national joue la bonne carte. En effet, plus de 50% des ex-boursiers questionnés occupent désormais une situation élevée, soit dans une haute école, soit à l'extérieur de l'université. Un cinquième d'entre eux sont titulaires d'une chaire professorale, un quart d'un poste de privat-docent.

Cette étude ne se borne pas à décerner des lauriers. Elle met aussi en lumière des faiblesses dans la pratique de l'encouragement de la relève et présente des propositions pour y remédier. Elle démontre par exemple qu'en Suisse les études durent trop longtemps! C'est tout particulièrement le cas du laps de temps compris entre le doctorat et l'accès au poste de privat-docent. Enfin, l'étude met l'accent sur la sous-représentation des femmes à ce niveau.

L'encouragement de la relève ne se limite pas à un choix judicieux de candidats susceptibles de réussir, ni

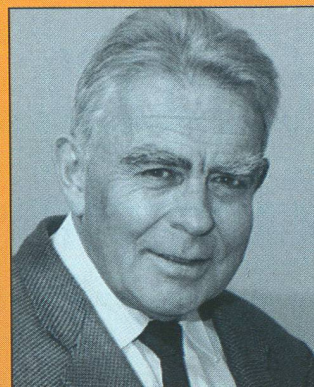
d'ailleurs à leur soutien financier. Il suppose aussi un intérêt constant du corps professoral envers ses protégés. Une politique globale d'encouragement de la relève exige un encadrement adéquat. C'est précisément un aspect qui, chez nous, ne reçoit pas assez d'attention.

En tant qu'assistants, les jeunes chercheurs se retrouvent professionnellement en rapport de dépendance vis-à-vis de leurs professeurs: le

*«Une réelle ouverture du marché de l'emploi est une absolue nécessité à l'encouragement d'une élite scientifique!»*

risque existe de voir ces derniers ne plus consacrer à la formation de la relève le temps voulu, mais au contraire d'abuser de celui de leurs assistants pour se décharger. Un chercheur débutant soutenu par le Fonds national ne devrait pas consacrer plus de la moitié de son temps à des tâches de service. Or, ainsi que l'étude le montre, c'est souvent le cas en Suisse. Et ce pourrait être là une des raisons qui expliquent pourquoi la construction d'une carrière académique dure parfois si longtemps...

Il est également absurde et injuste que, dans certaines disciplines, les chaires ne soient toujours pas publiquement mises au concours et que les postes d'assistants soient attribués sous le manteau! Une réelle



ouverture du marché de l'emploi est une absolue nécessité à l'encouragement efficace d'une élite scientifique.

Les hautes écoles devraient davantage prendre conscience de leurs responsabilités à l'égard de la relève. Il serait parfois plus utile de dire à temps à un jeune universitaire qu'il est parvenu à la limite de ses capacités, et que ses chances d'entreprendre une carrière scientifique ou académique sont minces. Il n'est hélas pas rare de voir des jeunes dans cette situation venir solliciter – lettres de recommandation à l'appui – une bourse du Fonds national pour un séjour de formation de deux ans à l'étranger. Ce n'est alors plus de l'encouragement, c'est du gaspillage!

Le Fonds national dispose certes de bons instruments pour encourager la relève scientifique. Mais il doit cependant pouvoir s'appuyer sur la collaboration des hautes écoles et du corps professoral.

*Konrad Akert*

Professeur Konrad Akert  
Ancien recteur de  
l'Université de Zurich

\* K. Akert, B. G. Frey, O. Baeriswyl: «Untersuchung 1992 über Erfolge und Misserfolge bei der Förderung des akademischen Nachwuchses in der Schweiz»; édité par le Conseil suisse de la science, Berne 1993.

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au: Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne  
Téléphone: (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable: Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne  
Réalisation: CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève  
Rédaction: Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Stéphane Fischer, Franz Auf der Maur  
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.  
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.